

L'an deux mille vingt-six, le deux avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire.

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	14	12
		Pour : 12
		Contre : 0
		Abstentions : 3

Etaient présents :

M. François RIVIERE, M. Jean-Pierre SAINTE-MARIE, Mme Aurélie GABRIEL, M. Roger ADELBRECHT, Mme Isabelle DALLAS, M. Patrice MARTET, Mme Cécile CARRAU, M. Daniel DANFLOUS, Mme Marie MOURGUES, M. Jean-Louis FERREIRA, Mme Nathalie PUJOS, M. Bastien PORTA, Mme Ingrid LEROUGE et M. Christian WARNIEZ

Procurator(s) :**Etai(en)t absent(s) :****Etai(en)t excusé(s) :**

Mme Virginie Pirovano et absente excusée et a donné procuration à Mme Aurélie Gabriel

Date de la convocation
30 mars 2026
Date d'affichage
30 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**
Jean-Pierre Sainte-Marie

et publication du

VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

L'Assemblée Délibérante, réunie sous la présidence de François Rivière, Maire, après avoir délibéré des montants à inscrire au budget, DECIDE de voter le budget comme suit :

vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses : 63 695,45

Recettes : 63 695,45

Fonctionnement

Dépenses : 298 827,78

Recettes : 298 827,78

Pour rappel, total budget :

Investissement

Dépenses : 63 695,45 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 63 695,45 (dont 0,00 de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 298 827,78 (dont 0,00 de RAR)

Recettes : 298 827,78 (dont 0,00 de RAR)



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Seissan

Maire RIVIERE François

le(s) secrétaire(s) de séance